

De quoi s'agit-il ?

Les assises nationales de la mobilité ont démarré en septembre 2017 et se termineront en décembre 2017.

Elles contribueront à préparer la loi d'orientation des mobilités qui sera présentée au premier semestre 2018.

Lancée par le Ministère des transports, cette consultation s'adresse à tous.

Il s'agit d'identifier les besoins et attentes des citoyens autour de la mobilité.

Quelles sont les thématiques abordées ?

- mobilités **plus propres** : réduire notre empreinte environnementale
- mobilités **plus connectées** : accélérer l'innovation et la révolution numérique
- mobilités **plus solidaires** : réduire les fractures sociales et territoriales
- mobilités **plus intermodales** : mieux articuler toutes les offres de transport
- mobilités **plus sûres** : réduire les accidents et les risques
- mobilités **plus soutenables** : revoir les modèles économiques et la gouvernance

Participez en donnant votre avis

Une consultation en ligne permet à tous de s'exprimer.

[En savoir plus pour participer](#)